

(Source : www.afd.fr - site de l'Agence française de développement)

La Région Bretagne et l'AFD, partenaires pour le développement solidaire de la région Centre du Burkina Faso

Le Président de la Région Bretagne, Pierrick Massiot, et la Directrice Générale de l'AFD, Anne Paugam, ont signé le 26 février 2014, en présence de Pascal Canfin, ministre du Développement, une convention financière visant à soutenir un projet de structuration d'une filière coopérative maraîchère, en région Centre du Burkina Faso. Un premier partenariat du genre pour l'institution financière publique.

Un projet-clé d'une filière maraîchère durable et économiquement viable

La convention porte sur le financement d'une partie du programme d'investissements lié au stockage et à conservation des produits maraîchers. L'AFD s'est engagée à contribuer à hauteur de 600 000 €, soit 56% du coût total du programme, estimé à plus d'1 M€.

La construction et la rénovation d'entrepôts de stockage constitue une étape clé dans la structuration d'une filière maraîchère bio au Burkina Faso, dont l'origine remonte à début 2010, date de la signature d'un accord de coopération entre la Région Bretagne et la Région du Centre du Burkina. Une coopération de long terme visant à organiser toute la filière : de l'amont (appui aux 6 coopératives maraîchères locales, diversification des productions...) à l'aval (commercialisation), en passant par le maillon déterminant du stockage et de la conservation. L'objectif ? Augmenter significativement la qualité de la production maraîchère, que pratique une importante partie de la population active. L'histoire agricole de la Bretagne, son puissant secteur maraîcher, et son engagement dans nombre de coopérations économiques réussies ont fait de la Bretagne un partenaire privilégié pour accompagner ce projet stratégique, qui devrait permettre, in fine, de créer des milliers d'emplois, et de contribuer à assurer la sécurité et la souveraineté alimentaire du territoire burkinabé. Accompagné par la Région Bretagne, c'est le Conseil régional du Centre du Burkina Faso qui assure la coordination de l'ensemble du programme, sur la période 2011-2015.



De gauche à droite : Anne Paugam, Directrice Générale de l'AFD, Pascal Canfin, ministre du Développement et Pierrick Massiot, Président de la Région Bretagne. Photo : Cyril Bailleul

Le financement de l'AFD permettra la rénovation complète d'entrepôts de stockage réfrigérés situés à Ouagadougou, et offrira à la filière maraîchère locale un outil indispensable pour la conservation des produits périssables (tomates, pommes de terre...) et leur commercialisation.

Utiliser l'expérience d'une région française pour appuyer une collectivité du Sud

L'objectif de ce montage est d'exploiter les avantages comparatifs de la coopération décentralisée et l'expérience d'une région française pour appuyer une collectivité du Sud dans son programme d'investissement. Cette nouvelle modalité permet ainsi à l'AFD de répondre aux besoins de collectivités du Sud tout en laissant le soin à une collectivité française de mettre en place le dialogue technique.

Avec cette nouvelle approche, testée en lien avec le ministère des affaires étrangères, l'AFD entend répondre à une demande des collectivités françaises qui souhaitent que l'AFD accompagne leurs propres initiatives tout en les encourageant à construire, avec exigence, des projets d'envergure nouvelle.

Ce partenariat avec la Région Bretagne, ouvre ainsi pour l'AFD, un nouveau volet de son intervention avec les collectivités locales françaises. **Depuis 2007, elle est partenaire de plus de vingt collectivités territoriales françaises, dont 8 Régions.**

Lors de la signature, Anne Paugam, Directrice générale de l'AFD a précisé : *"La Facilité, que nous testons actuellement en lien avec le Ministère des affaires étrangères, représente une occasion unique de soutenir à la fois les collectivités du Sud dans le financement de leur investissement local et les collectivités françaises dans l'expertise technique qu'elles mobilisent au bénéfice de leurs partenaires. Elle permet à l'AFD, au travers des avantages de la coopération décentralisée, de renouveler ses formes d'appui aux collectivités locales des pays pauvres prioritaires et d'accompagner une dynamique de croissance durable et de création d'emplois dans ces territoires"*.

Le Président Massiot quant à lui s'est réjoui de cette première expérimentation entre la Région Bretagne et l'institution financière publique : *"Je forme le vœu que cette expérimentation puisse devenir un dispositif financier à part entière, tant nos collectivités sont déjà amenées, et le seront encore plus, à jouer un rôle majeur pour conduire et porter des projets de développement concrets et à intérêts réciproques pour nos territoires, afin de répondre à nombre des considérables défis de notre planète"* a-t-il exprimé.

La Région Bretagne conduit, depuis 2008, un programme de renforcement des filières agricoles en Afrique de l'Ouest, en partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Elle est fortement engagée dans des coopérations en faveur du développement économique des territoires parmi les plus pauvres du monde : Burkina Faso, Haïti, Madagascar et Mali (filière coton bio équitable).